

tenue sous la présidence de Monsieur TERME, assisté(e)
de Monsieur PERNELLE et Monsieur JOUANNEAU, Conseillers
En présence de Madame DENYS, Rapporteure publique
Madame BEGUE, Greffière

15 heures 30

01)	DOSSIER N° 2410391	RAPPORTEUR: Monsieur Sébastien JOUANNEAU
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté du 1er mars 2024 du préfet du Nord portant refus de titre "vie privée et familiale_ parent d'enfant français", obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours et fixation du pays de destination de la mesure d'éloignement.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître MEMETI-KAMBERI Lendita
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
02)	DOSSIER N° 2503611	RAPPORTEUR: Monsieur Sébastien JOUANNEAU
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté préfectoral portant l'abrogation de l'arrêté du 1er mars 2024, le refus de séjour, assortie d'une obligation de quitter le territoire français, dans un délai de départ volontaire de 30 jours et fixant le pays de destination.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître MEMETI-KAMBERI Lendita
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
03)	DOSSIER N° 2401830	RAPPORTEUR: Monsieur David TERME
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté préfectoral du 15 février 2024 portant obligation de quitter le territoire français, refus d'octroi d'un délai de départ volontaire, fixant le pays de destination de la mesure d'éloignement et interdiction de retour sur le territoire français d'une durée d'un an.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître TANIÈRE Alexandrine (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU PAS DE CALAIS	CABINET ACTIS AVOCATS

15 heures 30

04)	DOSSIER N° 2307720	RAPPORTEUR: Monsieur Ludovic PERNELLE
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision implicite du 29 mars 2023 portant refus de délivrance d'un titre de séjour en qualité de "membre de famille d'un ressortissant de l'Union européenne".	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître LUTRAN Valérie (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
05)	DOSSIER N° 2308685	RAPPORTEUR: Monsieur Sébastien JOUANNEAU
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté préfectoral du 7 avril 2023 portant retrait d'une carte de séjour pluriannuelle, obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et interdiction de retour sur le territoire français d'une durée de 2 ans.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître BOUHAJJA Mouna (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
06)	DOSSIER N° 2402800	RAPPORTEUR: Monsieur Sébastien JOUANNEAU
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté préfectoral du 9 février 2024 portant refus de titre de séjour mention "salarié", obligation de quitter le territoire dans un délai de 30 jours, fixation du pays de destination de la mesure d'éloignement et interdiction de retour sur le territoire français pour une durée de deux ans.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître DORE Camille (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

15 heures 30

07)	DOSSIER N° 2403763	RAPPORTEUR: Monsieur Sébastien JOUANNEAU
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du préfet du Nord portant rejet du recours gracieux formé à l'encontre de la décision initiale de refus de délivrance de la carte de séjour étudiant du 15 décembre 2023.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître GUILLAUD Maeliss
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
08)	DOSSIER N° 2407078	RAPPORTEUR: Monsieur Sébastien JOUANNEAU
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté préfectoral du 11 juin 2024 portant refus de renouvellement d'un titre de séjour mention "étudiant", obligation de quitter le territoire dans le délai de trente jours, et fixant le pays de destination de la mesure d'éloignement.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître COCQUEREZ Hubert (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
09)	DOSSIER N° 2311134	RAPPORTEUR: Monsieur David TERME
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral du 20 juillet 2023 portant refus de renouvellement d'un titre de séjour mention "étudiant", portant obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître LAAZAOUI Meftah (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

